Réponses du PS au mémorandum du CWBCI

• Conférence Interministérielle des Affaires étrangères

L'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015 est rendue encore plus difficile par l'impact des crises entremêlées en matières climatique, alimentaire, financière et économique, qui frappent au premier chef les pays en développement. Les exigences de cohérence des politiques en faveur du développement précisées notamment par la Déclaration de Paris à laquelle a souscrit la Belgique et de mise en œuvre des recommandations de la Peer Review de la coopération belge réalisée par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) sont évidemment partagée par le PS.

Le PS souhaite dès lors que l'ensemble des autorités publiques belges, chacune dans le cadre de ses compétences, de même que tous les autres acteurs de la coopération au développement, coordonnent leurs analyses et leurs actions afin d'augmenter la cohérence de toutes les politiques ayant un impact sur le développement. Le PS considère la réactivation de la Conférence Interministérielle des Affaires étrangères comme un instrument précieux en la matière.

• Assurer une approche transversale sexo-spécifique

L'appui de toutes les stratégies visant à reconnaître les besoins différenciés des hommes et des femmes en matière de développement, le besoin de renforcer spécifiquement le rôle de la femme dans le développement, et la prise en compte transversale de la question de l'équité de genre est évidemment reconnu par le PS de longue date. Ce principe doit toutefois être mis en application dans le cadre des principes d'appropriation des politiques et stratégies de développement par les partenaires des pays en développement eux-mêmes, gouvernements et organisations de la société civile, et d'alignement des contributeurs extérieurs au développement, sur ces stratégies endogènes. La défense systématique de l'approche transversale sexo-spécifique doit donc être abordée dans le cadre de dialogues ouverts entre partenaires égaux du Nord et du Sud, hors de toute relation de type paternaliste ou substitutive.

• Garantir les normes sociales et environnementales

La garantie des normes sociales et environnementales dans le cadre du commerce mondial et de l'approvisionnement des marchés belges est évidemment une préoccupation majeure du PS. Le dumping social, le travail des enfants, le non respect des règles essentielles du développement durable, par exemple, constituent des difficultés encore plus présentes dans les pays en développement, dont les populations en sont donc les premières victimes, que dans nos pays, où pourtant elles perturbent les règles de concurrence et posent des problèmes éthiques, sociaux (emploi local et délocalisations), etc. Il faut donc, dans toutes les enceintes, et notamment au sein de l'OMC, défendre la généralisation des normes sociales et environnementales.

Cependant, l'imposition de quotas minima de produits locaux et régionaux dans la grande distribution n'est certainement pas la seule méthode qui permette prendre en considération ces problématiques et risque même de consister aujourd'hui en une technique obsolète et contreproductive. Le PS préfère donc s'attacher à convaincre et à chercher des méthodes plus consensuelles plutôt que de recourir à des méthodes coercitives dont les limites sont bien connues.

• Garantir un traitement spécial et différencié aux PED dans les accords commerciaux et d'investissement

Prêter une attention particulière aux pays en développement dans la négociation d'accords commerciaux est l'attitude générale de la Belgique dans les négociations au sein de l'OMC ainsi que dans le cadre des Nations-Unies lorsque des discussions sont menées à la CNUCED ou avec le G77 par exemple. La Belgique a d'ailleurs participé à défendre et à obtenir un traitement spécial et différencié pour les Pays les Moins Avancés dans les accords commerciaux et à éliminer les subventions agricoles à l'exportation, qui causaient un problème de concurrence déloyale aux pays en développement.

Le PS s'inscrit dans cette ligne bien que de nouvelles avancées, qui doivent être aujourd'hui négociées dans le cadre de l'OMC ou s'affrontent les intérêts de trois blocs : États-Unis, Union Européenne et pays en développement, soient très difficile à obtenir. Dans le cadre des efforts en termes de cohérence des politiques en faveur du développement évoqués ci-dessus, le PS est toutefois intéressé à toute concertation permettant de faire avancer le débat en la matière.

• Soutenir le développement durable par le respect des normes sociales et environnementales et en matière d'accès aux marchés publics

Cette question recoupe celle examinée plus haut. Les marchés publics passés par la Belgique en matière de coopération, et donc notamment ceux placés sous la responsabilité de la Coopération Technique Belge (CTB) comportent des clauses sur le respect des droits sociaux et environnementaux et les représentants du PS dans les organes dirigeants de la CTB y veillent.

On peut ajouter que la Belgique est dans le peloton de tête des pays-membres du CAD en matière de déliement de l'aide publique au développement (APD), puisque selon les années, 97 à 99% de son APD est déliée, c'est-à-dire non liée à l'acquisition de biens et de services à fournir par des entreprises belges. L'aide fournie par la Région Wallonne est complètement déliée. Seule demeure liés une partie des prêts d'État à État et des bonifications d'intérêts sur des crédits aux exportations garantis par le Ducroire, deux domaines qui sont sous l'autorité du Ministre des Finances.

Dans le cadre des récentes négociations du CAD ayant abouti à l'élargissement de sa Recommandation sur le déliement des seuls pays les moins avancés (PAM) à l'ensemble des pays pauvres fortement endettés (HIPC), la Belgique a insisté pour que plus de rigueur soit mise dans l'appréciation des résultats du déliement, notamment dans la rigueur de la

déclaration préalable au CAD des marchés publics ouverts pour l'acquisition de biens et de service dans le cadre de l'aide au développement, même lorsque ces marchés sont gérés par les pays bénéficiaires et non plus par les donateurs eux-mêmes, et pour que des efforts de renforcement des capacités soient menés pour que les entreprises locales et régionales des pays en développement puisent accéder plus facilement aux perspectives offertes par ses marchés publics.

Le PS appuie toutes ces initiatives et est prêt à participer à toute concertation permettant de faire avancer le débat en la matière en faveur des entreprises et populations des pays en développement et d'élargir les bonnes pratiques à l'ensemble des autorités belges si nécessaire.

• Imposer une contribution obligatoire sur les distributeurs d'eau et créer un fonds de solidarité internationale pour l'accès à l'eau et à l'assainissement.

L'eau est un bien public mondial et l'accès de tous doit y être garanti. C'est pourtant de plus en plus en enjeu économique, comme on le voit par exemple dans la décision de pays désertiques mais riches en pétrole, d'investir dans des pays pauvres relativement mieux pourvus en eau, de manière limitée afin d'y produire les denrées alimentaires dont ils ont besoin, au risque de détourner l'eau indispensable aux populations pauvres de ces pays pauvres par une forme moderne de colonialisme.

• Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 3% par an afin d'atteindre l'objectif de diminution des gaz à effets de serre de 30% d'ici 2020

L'objectif européen est de réduire d'ici 2020 les gaz à effet de serre de 20% par rapport à 1990 et d'obtenir un accord international permettant alors à l'Union Européenne comme aux autres puissances économiques mondiales de placer cet objectif à 30% et de limiter le réchauffement climatique à 2°C.

Le PS partage cet objectif et est prêt à participer à toute concertation permettant d'accélérer le processus en la matière sans toutefois accepter des politiques déséquilibrées au niveau mondial qui entraineraient une contribution injustement élevée de la part de la population belge par rapport à celle des autres pays occidentaux.

• Introduire au niveau des entités fédérées des clauses environnementales et sociales dans les mécanismes de développement propre.

Le PS soutient l'engagement de la Belgique quant aux accords de la Conférence de Marrakech de 2001 visant à améliorer les mécanismes de développement propre tout en souhaitant améliorer leur efficacité et en voulant équilibrer la distribution des efforts nécessaires entre tous les pays signataires. Dans ce cadre, la Région Wallonne a en effet un rôle à jouer pour favoriser les projets d'investissement permettant à réduire l'émission de gaz

à effet de serre et le PS est favorable à la prise en compte de cette question dans le cadre de sa politique de soutien aux investissements.

Le PS soutient depuis toujours le respect des normes de l'OIT et les lignes de directrices présidant au comportement des sociétés multinationales.

• Favoriser l'articulation des actions collectives des migrants et des actions de solidarité internationale des collectivités locales (relation migration-développement)

Le PS est favorable à l'articulation entre les efforts des migrants visant à contribuer au développement de leurs pays d'origine avec ceux des communes où ils sont installés, cette collaboration pouvant en effet constituer un facteur d'intégration dynamique. Il reste cependant attentif à la nécessité de garantir le caractère représentatif des associations de migrants.

En ce qui concerne les interventions de solidarité internationale tant des communes que des associations de migrants, associées ou non, et s'il s'agit sans aucun doute d'attitudes de citoyenneté auxquelles le PS est par nature favorable, il souligne néanmoins la nécessité pour ces interventions également de respecter les nouveaux paradigmes de la coopération au développement et notamment les principes de la Déclaration de Paris, du programme d'Action d'Accra et du Code de Conduite de l'Union Européenne : appropriation des politiques et stratégies de développement par les (pays)-partenaires, alignement des intervenants extérieurs sur ces stratégies et sur les mécanismes de gestion locaux de l'aide reçue, division rationnelle du travail, harmonisation, coordination, complémentarités et synergies entre tous ces intervenants extérieurs sous l'égide des (pays)-partenaires, transparence vis-à-vis de tous (membres, mandants, parlements, au Nord comme au Sud) et orientation des actions fondées sur les résultats à atteindre en termes de développement.

• Reconnaissance du rôle spécifique des autorités locales en matière de coopération

Les nouveaux paradigmes de la coopération au développement incluent le concept de l'appropriation « démocratique », c'est-à-dire contrôlée par la société civile des pays bénéficiaires et des pays donateurs. C'est un facteur de développement en soi et le PS se veut donc renforcer les capacités de coopération entre autorités locales du Nord et du Sud dans le cadre de leurs compétences spécifiques pour lesquelles elles disposent d'une spécificité et d'avantages comparatifs indéniables. Des alliances entre communes et ONG ont d'ailleurs déjà fourni d'excellents résultats.

Ces acteurs doivent cependant être sensibilisés aux principes aujourd'hui largement partagés et découlant de la Déclaration de Paris, du Code de Conduite de l'Union Européenne et du Programme d'Action d'Accra (voir ci-dessus).

• Renforcement du rôle consultatif du CWBCI

Il faut en tout cas, pour le PS, donner au CWBCI les moyens de remplir efficacement le rôle qui est le sien.